



CAHIER DES CHARGES

1. Les critères d'éligibilité

- Pour les propriétaires occupants ;(y compris les usufruitiers)
- Pour les maisons individuelles en résidence principale de plus de 15 ans ;
- Cette aide ne sera pas cumulable avec les aides du Programme d'Intérêt Général de Roannais Agglomération ni avec celles de l'Anah ;
- Le ménage devra retenir des professionnels labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Les travaux entrepris doivent justifier d'un gain énergétique minimal de 25 % et s'inscrire dans un programme de travaux permettant de tendre vers le BBC Compatible ;
- Les propriétaires devront obligatoirement avoir recours gratuitement à la plateforme de la rénovation énergétique du parc privé ; (Rénov'actions 42)
- Les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt de dossier **complet** ;
- Aucune condition de ressources.
- Les dossiers seront instruits dans l'ordre d'arrivée jusqu'à l'extinction de l'enveloppe financière.

Rénov'actions 42, mandaté par Roannais Agglomération, accompagnera et conseillera les propriétaires dans leurs projets de travaux. De plus, rénovation actions 42 instruira les dossiers de demande de subvention pour le compte de Roannais Agglomération.

2. Montants attribués

2 postes de travaux	Isolation par l'extérieur ou 3 postes de travaux (et +)	Réhabilitation globale de niveau BBC (atteinte de la conso BBC Réno avec au moins 4 postes de travaux)
2 000 €	3 000 €	5 000 €

La subvention attribuée ne pourra excéder 80 % des dépenses TTC éligibles, toutes subventions confondues.

3. Les travaux éligibles

- Isolation de la toiture, des combles et des toitures-terrasses ;
- Isolation des murs donnant sur l'extérieur et locaux non chauffés ;
- Isolation des planchers bas donnant sur l'extérieur et locaux non-chauffés ;
- Changement d'au moins 4 menuiseries (sauf si le logement en possède moins)(non prise en charge des volets roulants dans le montant des travaux éligibles) ;
- Ventilation performante (VMC double flux ou VMC hygro B basse consommation) ;
- Isolation par l'extérieur des murs (sauf si impossibilité technique motivée) ;

- Changement du système de chauffage et chauffe-eau basé sur la liste des systèmes éligibles au crédit d'impôt (si couplé avec au moins un poste de travaux). Le changement d'un mode de chauffage et d'un système de production d'eau chaude compte pour deux postes de travaux.

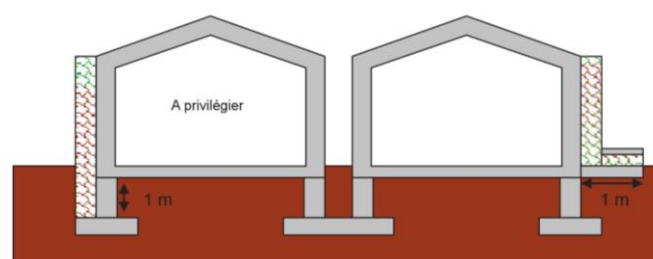
Systématiquement, rénov'actions 42 devra étudier avec le porteur de projet une solution de travaux avec énergies renouvelables et matériaux bio-sourcés.

Les conseillers de rénov'actions 42 pourront s'appuyer sur le tableau ci-dessous pour amener les porteurs de projets à entrer dans des scénarios de travaux tendant vers le BBC Compatible.

Solutions techniques de référence pour l'atteinte niveau Bâtiment Basse Consommation en rénovation

	Méthode d'isolation	Etanchéité à l'air (vol/h) / (m ³ /h.m ²)	R(m ² .K/W) Murs	R(m ² .K/W) Plancher bas	R(m ² .K/W) Toiture	Uw (W/m ² .K) Vitrage	Ventilation
1	Par l'intérieur	3 / 0.8	6	4.5	10	1.1 Double vitrage	Double flux
2	Par l'intérieur	3 / 0.8	4.5	4.5	10	0.8 Triple vitrage	Double flux
3	Par l'intérieur	1 / 0.25	4.5	4.5	10	1.7 Double vitrage	Double flux
4	Par l'intérieur	1 / 0.25	4.5	3	7.5	1.1 Double vitrage	Double flux
5	Par l'extérieur	3 / 0.8	4.5	4.5	7.5	1.7 Double vitrage	Double flux
6	Par l'extérieur	3 / 0.8	4.5	3	7.5	1.1 Double vitrage	Double flux
7	Par l'extérieur	3 / 0.8	6	4.5	10	0.8 Triple vitrage	Hygroréglable
8	Par l'extérieur	1 / 0.25	4.5	3	7.5	1.7 Double vitrage	Double flux
9	Par l'extérieur	1 / 0.25	3.7	3	7.5	1.1 Double vitrage	Double flux
10	Par l'extérieur	1 / 0.25	4.5	3	7.5	0.8 Triple vitrage	Hygroréglable
11	Par intérieur et/ou extérieur	1 / 0.25	6	4.5	10	0.8 Triple vitrage	Double flux
Caractéristiques minimales niveau « volontaire »							
12	Par intérieur et/ou extérieur	-	4	3	7.5	≤1.3 avec Sw ≥0.30 Ou ≤1.7 avec Sw ≥0.36	Cas par cas

Schéma de principe de l'isolation des murs par l'extérieur :



Isolation verticale enterrée du mur extérieur depuis le nez de dalle jusqu'à la semelle de la fondation au moyen d'un isolant imputrescible dont la résistance additionnelle est d'au moins $3 \text{ m}^2\text{K/W}$

Isolation extérieure horizontale en périphérie de la construction sur une largeur d'au moins un mètre, au moyen d'un isolant de résistance minimum $2 \text{ m}^2\text{K/W}$ placé sous une chape en ciment

Une attention particulière sera portée à la rénovation des bâtiments construits avant 48, une adaptation pourra être prise en compte.

4. Procédure de demande de subvention

1. Le demandeur devra avoir recours GRATUITEMENT à Rénov'actions 42, situé à la Maison de l'habitat, 5 rue Brison à Roanne

04 77 78 39 94 ou au 04 77 41 41 25
2. Avec l'aide de rénov'actions 42, il devra constituer un dossier de demande de subvention :
 - Lettre de demande de subvention adressée à M. le Président de Roannais Agglomération ;
 - Attestation d'achèvement des travaux précisant l'année de construction de l'habitation délivrée par la Mairie ou un acte notarié précisant l'année de construction ou une attestation sur l'honneur précisant que l'habitation date de plus de 15 ans ;
 - Attestation de propriété du logement (copie de la taxe foncière ou acte notarié, ...)
 - DPE ou évaluation thermique ;
 - Document mentionnant la certification requise du produit installé (ACERMI pour les matériaux isolants, ACOTHERM pour les menuiseries, CSTBAT pour la ventilation...)
 - Certificat RGE de chaque entreprise (professionnels certifiés RGE : renovation-info-service.gouv.fr) ;
 - Photos avant et après travaux (version numérique) ;
 - Devis des travaux signés par le demandeur ;
 - RIB ;
 - Copie du dernier avis d'imposition.
3. Suite au courrier d'acceptation de la demande par Roannais Agglomération, **le porteur de projet dispose d'un délai de 12 mois pour fournir les factures acquittées et les photos après travaux. Aucune demande de rallongement de ce délai ne pourra être acceptée.**
4. Le porteur de projet devra transmettre ses factures acquittées et des photos avant et après travaux à rénov'actions 42 en version numérique ;
5. Rénov'actions 42 atteste la conformité des factures acquittées aux devis signés lors du dépôt de la demande ;
6. Roannais Agglomération met en paiement (par virement bancaire) la subvention une fois les justificatifs réceptionnés dans les délais impartis.

Modèle de lettre de demande de subvention à joindre au dossier

Nom Prénom

Adresse

Numéro de téléphone **(obligatoire)**

Adresse courriel **(obligatoire)**

Le/...../....., à

A l'attention de **Monsieur le Président de Roannais Agglomération**

Objet : Demande de subvention.

Monsieur le Président,

Je, soussigné, Monsieur, Madame, dans le cadre d'un projet de réhabilitation, sollicite l'aide de Roannais Agglomération afin d'obtenir, le cas échéant, une aide financière pour couvrir une partie des coûts nécessaires à l'atteinte des objectifs de performance énergétique de mon logement situé

En contrepartie, je m'engage à :

- Ne pas demander d'autres aides à Roannais Agglomération pour les travaux de rénovation énergétique (ex : PIG),
- Ne pas demander de subvention auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat,
- Attester que le total des subventions perçues ne dépasse pas 80% des dépenses TTC éligibles,
- Transmettre des informations techniques et économiques relatives à notre projet vers le référent de rénov'actions 42,
- Evaluer les performances obtenues (consommations, mesures de températures) dans un but de mutualisation des expériences,
- Fournir à rénov'actions 42 l'état annuel de mes consommations après travaux pendant 2 ans,
- Répondre à une enquête de satisfaction initiée par Roannais Agglomération,
- Laisser la possibilité de mise en valeur du projet pour des opérations de communication conduites par Roannais Agglomération,
- Fournir une ou des photos avant et après travaux en version numérique.

Je vous fais parvenir l'ensemble des pièces constitutives nécessaires au traitement de ce dossier et certifie l'exactitude des renseignements donnés.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Modèle d'attestation sur l'honneur à joindre au dossier

Nom Prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse courriel

Le/...../....., à

A l'attention de **Monsieur le Président de Roannais Agglomération**

Objet : Attestation sur l'honneur

**Je, soussigné, Monsieur, Madame,, résidant principal de l'habitation
située.....**

certifie sur l'honneur que la maison faisant l'objet de la demande a bien été construite il y a plus de 15 ans.

Fait, pour valoir ce que de droit,

A.....le/...../.....

Signature